



Cadre de résultats révisé de CAFI

Version adoptée lors de la 14^{ème} réunion du Conseil d'administration de CAFI

– 25 Octobre 2019 –

1. Contexte

La révision du cadre de résultat de CAFI est le fruit d'un travail qui a intégré :

- Plusieurs réunions d'experts et des contributions écrites de Norad, la GIZ et le PNUD au cours des années 2017, 2018 et 2019.
- Une réflexion sur l'applicabilité de ces indicateurs menée avec les pays, en particulier la RDC, au travers d'un travail quotidien avec le SE FONAREDD, 3 ateliers avec les agences de mise en œuvre et une mission de CAFI dédiée au M&E. Ces réunions ont notamment porté sur un examen de la facilité voire la faisabilité de la collecte d'information pour ces indicateurs dans les temps impartis.
- Des échanges avec CIFOR sur la collecte de données et mesures alternatives

Les changements majeurs dans ce cadre sont les suivants :

- Reformulation de certains indicateurs d'impact et d'effet
- Annulation de certains indicateurs pour lesquels les données ne pourront vraisemblablement pas être collectées
- Collection de ligne de base et de cibles, sur la base des Lettres d'intention et programmes
- Précision de la fréquence attendue de collection des données
- Ajout d'indicateurs de produits à titre indicatif

2. Résumé du cadre

Le cadre comporte actuellement

- 6 indicateurs d'impact
- 33 indicateurs d'effet
- 29 indicateurs de produits (mesurés principalement par les programmes)

, répartis comme suit

	<u>Agriculture</u>	<u>Energie</u>	<u>Forêts</u>	<u>Mines et hydrocarbures</u>	<u>AT et foncier</u>	<u>Population</u>	<u>Gouvernance</u>	<i>Total</i>
Indicateurs d'effet	5	5	6	3	5	4	5	33
Indicateurs de produits	6	6	3	1	6	2	5	29
Sous totaux	11	11	9	4	11	6	10	

Ce nombre peuvent paraître important. Il est justifié par le fait que afin de refléter la stratégie d'action de CAFI, il est essentiel de mesurer pour chaque effet à la fois l'existence et l'application de politiques et de réformes, les résultats « physiques » (par exemple en termes d'hectares) et les résultats en termes de développement (par exemple nutrition, revenus). De plus, l'absence de données fiables et dont la collecte est garantie exige souvent que plusieurs proxys soient collectés.

Indicateurs d'impact

Le niveau des impacts correspond à **la sphère d'intérêt de CAFI**.

Ces indicateurs correspondent aux deux impacts désirés de CAFI, c.à.d. une contribution à l'atténuation du changement climatique par les forêts et à la réduction de la pauvreté. Les sources de données pour ces indicateurs sont la CNUCC et les rapports sur les SDG respectivement. On notera cependant que sur ce dernier point, les rapports récents sur les indicateurs des SDG sont (très) peu fournis pour les pays d'Afrique centrale.

Indicateurs d'effet

Le niveau des effets se situe dans **la sphère d'influence de CAFI et correspond à des changements de comportements** (e.g. réformes et changements de politiques, institutionnels, des pratiques du secteur privé, et individuels).

Indicateurs de produits / progrès

Le niveau des produits se situe dans la sphère de contrôle de CAFI, ou plus précisément dans celle des programmes financés.

Les indicateurs de progrès sont des indicateurs de produits et propres à chaque pays. Ils dérivent des indicateurs des programmes et sont énoncés ci-dessous pour la RDC, et pourront être différents, si besoin, pour les autres pays.

L'ajout de ces indicateurs a été effectué pour plusieurs raisons :

- i) Impossibilité de collecter des données d'effet avant la fin d'un programme due à des raisons biologiques : par exemple, le bois-énergie provenant de plantations d'acacias ne se fit que 6 à 7 ans après la plantation. Bien que des estimations soient concevables en année 5 / ou fin) d'un programme), il est nécessaire de pouvoir mesurer le progrès plus rapidement, ce au travers des hectares plantés
- ii) Manque d'homogénéité des indicateurs d'un programme intégré à l'autre, ce qui pourrait être réitéré dans d'autres pays ou plusieurs programmes intégrés sont envisagés, à plus forte raison dans les pays sans Fonds national.

Ces indicateurs ne sont pas soumis à l'approbation du Conseil d'administration de CAFI, mais apparaissent à titre indicatif. Les énoncés des produits ont été ajoutés pour clarifier les résultats que ces indicateurs aident à mesurer.

Pays d'applicabilité

Le pays d'applicabilité dépend de l'appui de CAFI dans un domaine donné, exprimé au travers des Lettres d'intention conclues avec chacun de ses pays partenaires ainsi que des stratégies nationales ou cadre d'investissement appuyés par CAFI (au travers d'appui technique et/ou de financement) et des programmes pour leur mise en œuvre.

Les indicateurs d'effets sont formulés de manière à être applicables à chaque pays, **mais les données ne pourront être exigées que lorsque le secteur correspondant bénéficie d'un appui de CAFI (au travers du Fonds ou éventuellement sur les actions alignées)**. Autrement dit, il n'est pas attendu que tous les indicateurs soient mesurés dans tous les pays, ceci dépendant du soutien de CAFI au travers de financements de programmes.

Cependant, lorsque ces indicateurs sont liés à une Lettre d'intention mais que le financement ne provient pas du Fonds CAFI (par exemple : soutien à la gouvernance des forêts au Gabon, ou lors du dialogue politique), un effort devra être fourni pour examiner la manière dont ces indicateurs pourront être renseignés.

Dans le cadre actuel, seuls les pays pour lesquels une Lettre d'intention a été signée avec CAFI sont donc considérés, exception faite des indicateurs de gouvernance qui s'appliquent à tous les pays partenaires de CAFI. Ce cadre évoluera au fur et à mesure que les résultats attendus et ambitions (cibles) sont déterminés dans les Lettres d'intention.

Lignes de base et données

L'approche initiale de CAFI, décidée en 2016 au travers d'une décision du Conseil d'administration, a été de confier la collecte des données, dont les lignes de base, aux programmes. Hors l'expérience en RDC a montré que cette approche n'est pas suffisante. **Pour la RDC**, le bilan est comme suit :

- Pourcentage d'indicateurs d'effet pour lesquels une ligne de base existe : 19 sur 27, **soit plus de deux tiers (2/3)**.
- Pourcentage d'indicateurs de produits pour lesquels une ligne de base existe : 26 sur 29, **soit près de 90%**.

Il est important de noter que la collecte des lignes de base est un exercice continu, qui s'enrichit au fur et à mesure que ces éléments émergent des programmes ou d'autres sources d'information.

Qui renseignera chaque indicateur

Cette colonne liste actuellement les programmes correspondants aux indicateurs. Cependant, certains programmes ne sont pas approuvés, et en RDC l'approche de dépendance aux programmes pour la collecte de données a montré ses limites, bien que quelques améliorations aient été constatées. En RDC, le SE FONAREDD pourrait (et dans certains cas, semble avoir prévu) de se substituer aux programmes pour la collecte de certaines informations. Ceci aurait notamment l'avantage d'assurer un suivi des résultats au-delà de la durée de vie des programmes dans une approche de Fonds, et une meilleure appropriation nationale du suivi et du résultat.

Dans les cas où les lignes de base manquent toujours au moment de l'adoption du cadre bien qu'une Loi ait été approuvée depuis plus de deux ans, une nouvelle approche est proposée (voir Annexe). Testée par CIFOR pour le processus de FLEGT et des APV, cette approche permettra d'évaluer, au bout de 3

années de mise en oeuvre de programmes financés par CAFI, un **ressenti de changement par un nombre choisi d'experts, ainsi que le ressenti sur la perception de la contribution de CAFI à ce changement**. Cette approche complémente certains indicateurs (et apparait comme moyen de vérification additionnels dans la dernière colonne) et a permis de compléter le cadre avec quelques nouveaux indicateurs (en italique). Ces nouveaux indicateurs peuvent être catégorisé comme suit :

- i) Nouveaux indicateurs qui témoignent de la participation du secteur privé
- ii) Indicateur F.E-2, qui portait sur la « proportion de bois illégal » : 6 nouveaux sous-indicateurs ont été ajoutés, sur la base des travaux effectués sur le FLEGT.
- iii) Indicateurs qui permettent d'évaluer la qualité de la mise en oeuvre d'une réforme

Les indicateurs d'effet sont surlignés en vert foncé
 Indicateurs de produits/progrès surlignés en vert clair

Indicateur reformulé (mars 2019)	Fréquence de collection des données	Pays d'applicabilité (Loi, 2019)	Ligne de base ou situation de référence	Cibles	Moyens de vérification
Impact 1 : émissions et absorptions					
I-1 Emissions (tons of CO2 eq)	Tous les deux ans	Tous	<p>RDC : 2010-2014 : 830,53 ± 66,73 millions tCO₂e . Estimation : (FREL 2018) 2015 : 979 MtCO₂e 2016 : 1 028 MtCO₂e 2017 : 1 078 MtCO₂e 2018 : 1 128 MtCO₂e 2019 : 1 177 MtCO₂e Les données pour 2016-2018 seront disponibles mi-2019.</p> <p>Au Gabon, les émissions nettes pour l'année 2005 (date choisie dans la CPDN) sont de 685,408.58 tCO₂eq, pour 2010 de 66,189,465.82 tCO₂eq et pour 2015 de 51,368,472.97 tCO₂eq¹</p>	<p>Cible générale : Réduction</p> <p>En RDC, les programmes intégrés visent une réduction de 10% des émissions. Leurs cibles cumulées aboutissent actuellement à 42 millions de tonnes sur la durée du programme (5 ans). Les cibles d'autres programmes intégrés ou sectoriels ne sont</p>	<p>RDC : le programme SNSF</p> <p>Gabon : Gabon : grâce au SNORF, un NERF et rapports biennaux à la CCNUCC actualisés seront soumis à la CNUCC</p>

¹ Voir tableau et analyses en page 10 de http://www.cafi.org/content/dam/cafi/docs/Gabon%20documents/French/Gabon_pRODOC_AFD_CAFI_FINAL.pdf

Indicateur reformulé (mars 2019)	Fréquence de collection des données	Pays d'applicabilité (Loi, 2019)	Ligne de base ou situation de référence	Cibles	Moyens de vérification
			En RoC : 35.48 million tCO ₂ eq/year pour la période 2000-2020 period (historical with adjustments for 2015-2020, FREL 2016). Le NERF sera révisé en 2024	pas toutes énoncées. Au Gabon, réduction des émissions du secteur UTCF de 50% à l'horizon 2025 (compared to 2005 levels)	
I.2 Absorption (tons de CO ₂ eq)	Tous les deux ans	Gabon (2019 avenant à la Loi)		Gabon : Maintien ou augmentation	Gabon : grâce au SNORF, un NERF et rapports biennaux à la CCNUCC actualisés seront soumis à la CNUCC
I.3 Taux annuel de déforestation et de dégradation (perte d'hectares de forêts vers d'autres utilisations des terres) et de dégradation, exprimés en hectares de forêts et %)	Tous les deux ans	Tous	RDC : Pour la période 2010-2014, 7 005 535.30 (+/- 813 005.33) hectares ont été déforestés (NERF 2018), soit 1,750,000 hectares par an. Les données 2016-2018 sont attendues en 2019 (pour le pays et chaque province) Gabon, La déforestation brute sur la période 2010-2015 est estimée à 96,230 hectares tandis que la déforestation nette est de 59,406 hectares ² Roc :	Réduction des taux annuels de déforestation et dégradation. RDC : objectif de la stratégie nationale (stabilisation du couvert forestier à 63%). Gabon : plafond annuel de conversion : 10,000 hectares, plafond à long terme sera fixé en juin 2020.	RDC: SNSF/DIAF, soumission du NERF à la CNUCC Gabon: renseigné par AGEOS au travers du NERF soumis à la CNUCC

² Supra- Page 11

Indicateur reformulé (mars 2019)	Fréquence de collection des données	Pays d'applicabilité (Loi, 2019)	Ligne de base ou situation de référence	Cibles	Moyens de vérification
			12,000 hectares /an pour la période 2000-2012 Data will be revised in the 2024 FREL Guinée équatoriale : une dégradation annuelle de 0.9% sur la période 2004-2014	RoC : plafond annuel de 20,000 hectares	
Produit : les données permettent un suivi en temps voulu					
Nombre d'alertes de déforestation - émises - transmises - suivies d'une opération terrain	Annuelle		RDC, pas de tel système Gabon, Pas de système opérationnel d'alertes de déforestation	Gabon	

Impact 2 : pauvreté et développement durable					
I.4 Proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1,25 dollar par jour	Fréquence des données dans les rapports OMD – indicateur 1.1.1	Tous	RDC : 76% in 2012 ³ Gabon : 3.4% in 2017 Roc : 37% in 2011 Guinée équatoriale : N/A Cameroun : 23.8% in 2014 RCA : 63% in 2008	Augmentation	UN stats – rapports sur les OMD : https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/
I.5 Revenus monétaires des bénéficiaires directs (dont femmes, jeunes & PA)	Mi et fin de parcours	RDC, dans les provinces bénéficiant de programmes intégrés ⁴	In RDC there is no harmonized methodology to evaluate household revenues, but studies were launched in orientale and Mai Ndombé ⁵	Augmentation RDC : les programmes intégrés visent généralement une augmentation de 10%	Les programmes intégrés au travers d'enquête auprès des ménages
NI.6 Nombre et ratio de bénéficiaires directs (personnes appuyées directement) par rapport à la population totale de la zone d'intervention	Annuelle	RDC	0 en début de programme	Augmentation RDC : Calculer par les PIREDD	En RDC, les PIREDD, sur la base des indicateurs AP.6, E.P.6

³ Pour les provinces, on dispose aussi de l'enquête 1- 2- 3 qui donne les données comme suit pour 2012: Equateur: 77.3% ; province Orientale : 56.9% ; Sud Kivu : 60.2%. <http://ins-rdc.org/wp-content/uploads/2019/03/Rapport-enquete-123.pdf>. Sur l'ensemble du pays, cette enquête estime l'incidence de pauvreté (le seuil de pauvreté monétaire étant calculé comme la somme du seuil de pauvreté alimentaire et du seuil de pauvreté non alimentaire) est estimée à 63.4% en 2012.

⁴ En RDC il n'y a pas de méthode harmonisée pour évaluer les revenus des ménages dans la situation actuelle, mais des études sont lancées dans le Mai Ndombé et Orientale. Le SE FONAREDD va entreprendre de développer une méthodologie pour les enquêtes auprès des ménages

⁵ Le SE FONAREDD va entreprendre de développer une méthodologie pour les enquêtes auprès des ménages.

Effet 1 : L'agriculture empiète moins sur les terres forestières

<p>A.E.1.Surface de forêts convertie en agriculture (en hectares) - en distinguant l'agriculture commerciale de l'agriculture sur brûlis</p> <p><i>(contribue directement à l'impact 1)</i></p>		<p>RDC Gabon RoC</p>	<p>RDC : Non disponible⁶. Devrait l'être courant 2019. Gabon : entre 2010 et 2015, 19,187 hectares net perdus à l'intérieur de concessions agro-industrielles⁷</p>	<p>RDC Gabon Lol : plafond annuel de 10,000 hectares RoC : plafond annuel de 20,000 hectares (total)</p>	
<p>A.E.2.Existence, application et contrôle de cadres politiques et légaux qui limitent la conversion des forêts en concessions agricoles (en précisant la taille des dites concessions)</p> <p><i>(contribue directement à l'impact 1)</i></p>	<p>Annuel</p>	<p>RDC Gabon</p>	<p>RDC : absence de tel cadres Gabon : ligne de base en cours d'élaboration (stratégie huile de palme + 4 autres cultures et analyse du PNAT V0) RoC : arrêté interministériel (2018) établit une limite de 5 hectares</p>	<p>Existence /augmentation de la qualité de la mise en œuvre RDC Gabon RoC : application de l'arrêté</p>	<p>Existence : Politique et textes légaux <i>Application et contrôle : Enquêtes de perception (experts)</i></p>
<p>A.E.3.Productivité (en tonnes/hectares et pour chaque culture) sur les</p>	<p>Année 2 du programme (quand pertinent, e.g</p>	<p>RDC Gabon</p>	<p>RDC : L'enquête du MINAGRI sur la campagne agricole 2017 -2018) fournit</p>	<p>La productivité sur les surfaces appuyées est plus importante que sur</p>	<p>En RDC, les Programmes intégrés sur base d'échantillonnages des bénéficiaires) <i>Enquêtes de perception (experts)</i></p>

⁶ Pour 2017, dans le rapport soumis à la FAO par WRI, on note : conversion agricole villageoise : 100 ha et conversion agricole industrielle : 550 ha, mais il y a 16,000 ha de surfaces déforestés pour lesquelles le moteur ne peut pas être formellement identifié.

⁷ Cf note 1, Figure 2 page 11 du Cadre national d'investissement

surfaces appuyées par les programmes <i>(contribue directement aux impacts 1 et 2)</i>	manioc) et finale		des chiffres par spéculation pour référence	les surfaces qui ne le sont pas	
A.E.4 Part de produits alimentaires importés <i>(NB : cet indicateur est lié au développement durable et sert de proxy à la production nationale : contribue directement à l'impact 2)</i>	Mi et fin de programme		Au Gabon, Importation de 280 milliards de FCFA de produits alimentaires en 2012 ⁸	Réduction. Au Gabon, objectif chiffré à déterminer	Chiffres officiels
A.E.5 : Changement des pratiques des PME afin d'adresser la déforestation causée par l'agriculture <i>(contribue directement aux impacts 1 et 2)</i>	Fin de programme	RDC	Pas de ligne de base – l'enquête porte sur le changement	Augmentation	Enquêtes de perception (experts)
Produit : le développement rural est soutenu et mieux encadré					
A.P.1 Pourcentage et nombre d'études d'impact environnemental élaborées avant qu'une concession agricole ne soit accordée <i>(Contribue directement à l'impact 1)</i>	Annuelle	RDC	RDC : 0 en 2018 Gabon. 100%		En RDC, le programme GDA

⁸ Cf note 1 , page 55 du Cadre national d'investissement

A.P.2 Hectares géoréférencés de nouvelles cultures en agroforesterie <i>(contribue directement à l'impact 2 et indirectement à l'impact 1)</i>	Annuelle	RDC Gabon	0	En RDC, total PIREDD	En RDC, les PIREDD
A.P.3 Hectares géoréférencés de [nouvelles] cultures pérennes en savanes <i>(contribue directement à l'impact 2 et indirectement à l'impact 1)</i>	Annuelle	RDC Gabon	0	En RDC, total PIREDD	En RDC, les PIREDD
A.P.4 Hectares géoréférencés de nouvelles cultures pérennes en forêts <i>(contribue directement à l'impact 2 et indirectement à l'impact 1)</i>	Annuelle	RDC	0	En RDC, total PIREDD	En RDC, les PIREDD
A.P.5 Hectares d'agriculture vivrière améliorée a) en savanes et b) en forêt <i>(contribue directement à l'impact 2 et indirectement à l'impact 1)</i>	Annuelle	RDC	0. Situation de référence, (pour comparaison) : 27 M ha en 2017 (Minagri)	En RDC, total PIREDD	En RDC, les PIREDD
Produit : l'appui de CAFI au secteur agricole permet une réduction de la pauvreté					
A.P.6. Nombre de ménages appuyés en agriculture	Annuelle	RDC	0	En RDC, total PIREDD	En RDC, les PIREDD

vivrière a) en savanes b) en forêt <i>(contribue directement l'impact 1)</i>					
Effet 2 : La consommation de bois énergie non durable diminue					
E.E.1. Ratio de tonnes de bois provenant de nouvelles sources durables (mis en défens + plantations d'agroforesterie) sur tonnes de production totale ⁹ <i>(contribue directement l'impact 1)</i>	Fin de programme	RDC	Pas d'estimation de la production de bois-énergie durable avant l'année 5 du programme au mieux	Augmentation	En RDC, les PIREDD et le Programme Energie
E.E.2. Economies moyenne (en US \$) réalisées par les ménages utilisant des solutions de cuisson propres <i>(contribue directement l'impact 2)</i>	Mi parcours et fin de programme	RDC	Sera disponible en 2020 (étude CIRAD)	Augmentation	En RDC, le Programme Energie
E.E.3. Existence (ou progrès vers l'adoption) et mise en application de politiques nationales ou sous-nationales sur l'énergie pour la gestion durable et la substitution au bois énergie	Annuelle	RDC RoC	RDC : Absence (2016) RoC : il existe une politique sectorielle de l'énergie	RDC : adoption RoC : application de la politique sectorielle de l'énergie	En RDC, le Programme Energie Existence : Politique et textes légaux <i>Application et contrôle : Enquêtes de perception (experts)</i>

⁹ Obtenues par extrapolation avant que les plantations ou mises en défens ne produisent, c'est à dire: superficies X rendements estimés = tonnes espérées au bout de X années. Le numérateur est renseigné par les PIREDD, le dénominateur est renseigné par le programme Energie.

<i>(contribue directement l'impact 1)</i>					
E.E.4. Existence (ou progrès vers l'adoption) et mise en application d'une stratégie de mise en œuvre qui inclut les aspects d'offre et demande et les aspects de la substitution <i>(contribue directement aux impacts 1 et 2)</i>	Annuelle	RDC	Absence (2016)	En RDC, adoption	En RDC, le Programme Energie Existence : Politique et textes légaux <i>Application et contrôle : Enquêtes de perception (experts)</i>
E.E.5 : Changement des pratiques des PME afin d'adresser la déforestation causée par le bois énergie <i>(contribue directement aux impacts 1 et 2)</i>	Fin de programme	RDC	Pas de ligne de base – l'enquête porte sur le changement	Augmentation	<i>Enquêtes de perception (experts)</i>
Produit : La disponibilité et l'utilisation de solutions énergétiques améliorées augmentent					
E.P.1 Accessibilité à des données mises à jour sur le bois énergie durable (telles que nombre de publications, fréquence d'actualisation des sites web des programmes) <i>(contribue indirectement aux impacts 1 et 2)</i>	Annuelle	RDC	RDC : Existence d'une étude bois énergie du CIRAD 2012	Augmentation	En RDC, le Programme Energie
E.P.2 Nombre de FA distribués/vendus (et nombre total de ménages) -	Annuelle	RDC	0 en début de programme	Augmentation	En RDC, certains PIREDD

et dans quel territoire, secteur, groupement et village <i>(contribue directement à l'impact 2 et indirectement à l'impact 1)</i>				En RDC, PIREDD PO a prévu 12,200 Foyers améliorés	
E.P.3. Taux d'adoption et profil d'utilisation des solutions de cuisson propres (GPL ou foyers améliorés) dans les zones ciblées <i>(contribue directement à l'impact 2 et indirectement à l'impact 1)</i>	Mi parcours et fin de programme.	RDC	Non disponible	Augmentation	En RDC, certains PIREDD
Produit : la production de bois énergie durable augmente					
E.P.4.Nouvelles surfaces et leurs géoréférences d'agroforesterie et de reboisement (hectares) <i>(contribue directement aux impacts 1 et 2)</i>	Annuelle	RDC	0 en début de programme	Augmentation	En RDC, les PIREDD
E.P.5 Nouvelles surfaces mises en défens et leurs géoréférences (hectares) <i>(contribue directement à l'impact 1 et indirectement à l'impact 2)</i>	Annuelle	RDC	0 en début de programme	Augmentation	En RDC, les PIREDD

Produit : l'emploi dans le secteur des solutions énergétiques améliorées augmente					
E.P.6. Nombre d'emplois créés (par les programmes) le long de la chaîne de valeur ¹⁰ <i>(contribue directement à l'impact 2)</i>	Mi-parcours et fin de programme	RDC	0 en début de programme	En RDC,	En RDC, les PIREDD et le Programme Energie
Effet 3: La gestion des forêts et leur gouvernance est améliorée					
F.E.1a Surfaces (en ha) et pourcentage de forêts avec des plans de gestion <i>F.E.1.b : qualité de la mise en œuvre des plans d'aménagement</i> <i>(Contribue directement à l'impact 1)</i>	Annuelle	RDC Gabon RoC	En RDC, au 7 décembre 2018, 8 concessions forestières ont des plans de gestions validés, soit une superficie de 2,158,329 ha	RoC (2023) : 100% des Unités Forestières Aménagées attribuées disposent d'un Plan d'Aménagement approuvés	PGDF <i>Enquête de perception sur la mise en œuvre des plans de gestion</i>
<i>F.E.2.a) part du bois illégal sur les marchés domestiques</i> <i>F.E.2.b) part de bois illégal destiné à l'export</i> <i>F.E.2.c) abattage illégal dans des forêts sous plan d'aménagement durable</i> <i>F.E.2.d) abattage illégal dans des forêts de type 2</i>	<i>Mi parcours et fin</i>	<i>RDC</i> <i>Gabon</i> <i>RoC</i>	<i>Non disponible de manière précise. Des estimations l'estiment entre 0 et 10% pour le bois artisanal.</i>	<i>Diminution de tous les sous indicateurs</i>	<i>Enquêtes de perception (experts)</i>

¹⁰ i. dans la production de bois énergie durable, ii. dans sa transformation, iii. dans la production et commercialisation des foyers améliorés

<i>Contribue directement aux impacts 1 et 2</i>					
F.E.3. Superficie sous exploitation artisanale légale ou formelle (hectares)	Mi parcours et fin	RDC RoC	Idem		
<i>Contribue directement à l'impact 1 et indirectement à l'impact 2</i>					
F.E.4 Plan national élaboré pour combattre l'illégalité i) validé ii) appliqué (estimer taux et indiquer mesures concrètes démontrant l'application) iii) ayant conduit à des poursuites (indiquer nombre de cas initiés/conclus)	Annuel	RDC Gabon RoC	RDC : Absence de plan	RoC : mise en œuvre de l'APV-FLEGT et de son Système de Vérification de la légalité	PGDF
<i>Contribue indirectement aux impacts 1 et 2</i>					
F.E.5 Pourcentage d'hectares de forêts sous certification		RDC Gabon		Gabon : 100%	
<i>Contribue indirectement à l'impact 1</i>					
F.E.6 : <i>Changement des pratiques des PME afin d'adresser la dégradation causée par la foresterie</i> <i>(contribue directement aux impacts 1 et 2)</i>					Enquêtes de perception (experts)
F.E.7 Hectares de foresterie communautaire établis		RDC		RDC : 600,000 ha	Programmes provinciaux intégrés

Produit : Le suivi de la légalité du bois est effectif					
F.P.1 Existence et fonctionnement d'un système informatique sécurisé de suivi de la traçabilité fiable de la légalité du bois <i>(contribue indirectement à l'impact 1)</i>	Annuelle	RDC Gabon RoC	En RDC, un nouveau système de traçabilité du bois lancé en septembre 2018 (Agence d'exécution des activités de la filière forêt-bois) Gabon : RoC : pas de système en place	RoC (2022): Système Informatisé de Vérification de la Légalité (SIVL) développé, validé et opérationnel	<i>Opérationnalité : enquête de perception (experts)</i>

Effet 4 : les impacts des activités mines et hydrocarbures sur les forêts sont minimisés

<p>M.E.1. Disponibilité de l'information sur le nombre, surface (et points GIS) des concessions minières en forêts</p> <p><i>(contribue indirectement à l'impact 1)</i></p>	<p>Annuelle</p>		<p>En RDC, pas d'information disponible mais des sources externes existent (IPSIS)</p>	<p>Amélioration</p>	<p>En RDC, programmes standards (non approuvé) Au Gabon : AGEOS</p>
<p>M.E.2. Existence et mise en application d'un cadre politique ou légal, accords commerciaux ou normes qui limitent ou compensent la conversion des forêts en mines</p> <p><i>(contribue directement à l'impact 1)</i></p>	<p>Annuelle</p>	<p>RDC Gabon RoC</p>	<p>En RDC, article 33 de la loi N°11/009 du 09 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement ; Articles 14,20,25 et 35 de la loi N° 14/003 DU 11 FEVRIER 2014 RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA NATURE Gabon : loi sur le développement durable.</p>	<p>RDC : le programmes norme précisera la cible RoC : à déterminer</p>	<p>En RDC, programmes norme</p> <p>Existence : textes</p> <p>Application : Enquêtes de perception (experts)</p>
<p>M.E.3. Kilométrage de nouvelles infrastructures de transport ouvertes en forêt pour les mines ou autres industrie extractive, en distinguant les routes des chemins de fer</p>	<p>Annuelle</p>	<p>RDC Gabon RoC</p>	<p>Non disponible</p>	<p>ND</p>	<p>En RDC, programmes standards (non approuvé)</p>

<i>(contribue directement à l'impact 1)</i>					
Produit : les impacts des activités d'infrastructures et miniers sur les forêts sont anticipés et minimisés					
M.P.1 Pourcentage de nouvelles concessions minières et d'hydrocarbures qui ont été précédées d'une étude d'impact environnemental <i>(contribue directement à l'impact 1)</i>	Mi et fin de parcours	RDC RoC	Non disponible	RDC. 100%. Le programme normes précisera l'ambition. RoC : études avant toute exploitation pétrolière en zone de tourbière afin de ne ni drainer ni assécher	En RDC, programme normes (non approuvé) Enquêtes de perception (experts)
M.P.2 Pourcentage de nouvelles routes qui ont été précédées d'une étude d'impact environnemental <i>(contribue indirectement à l'impact 1)</i>	Mi et fin de parcours	RDC		100%	

Effet 5 : L'aménagement du territoire prend en compte la contribution des forêts au changement climatique, et une amélioration de la sécurité foncière

<p>Am.E.1. Existence et mise en application d'une politique ou lois d'AT qui prennent en compte la contribution des forêts et de l'utilisation des terres à l'atténuation du changement climatique et autres bienfaits sociaux et environnementaux</p> <p><i>(contribue directement à l'impact 1 et 2)</i></p>	<p>Annuelle</p>	<p>RDC Gabon RoC</p>	<p>En RDC, absence de loi, décrets et textes d'application relatifs au PNAT, mais le PNAT 0 analyse la situation Roc : Un SNAT existe</p>	<p>Gabon : Le PNAT V1 sera la base d'une politique/loi RoC: révision du SNAT, élaboration du PNAT et des SDAT et application</p>	<p>En RDC, programme AT Au Gabon, CNAT</p> <p><i>Mise en application : Enquêtes de perception (experts)</i></p>
<p>Am.E.2 Existence d'un atlas interactif cartographiant la juxtaposition des utilisations des terres. Préciser si cet Atlas est produit, mis à jour (fréquence), utilisé pour la coordination avec les autres ministères sectoriels et/ou accessible publiquement.</p> <p><i>(contribue directement à l'impact 1 et 2)</i></p>	<p>Annuelle</p>	<p>RDC Gabon RoC</p>	<p>En RDC, absence d'un tel atlas Au Gabon, la base de données PNAT V0 est accessible en ligne mais incomplète (2015) RoC : pas de cadastre actualisé</p>	<p>Au Gabon, une base de données robuste du PNAT VF mise à jour et accessible en ligne RoC : cartographie nationale de tous les « contrats d'utilisation des terres » (cadastre) produite et mise à disposition du public. Création d'un cadastre foncier croisé (minier, pétrolier,</p>	<p>Au Gabon, rapports d'activités annuels PNAT de l'AGEOS BdD et cartes PNAT consultables en ligne</p>

				agro-industrie, forestier)	
Am.E.3 a) Superficies de déforestation en contradiction avec les prescrits du plan (5ha ou plus, 2 ans après la validation du plan) <i>(contribue directement à l'impact 1)</i>	À partir de 2 ans après la validation du plan	RDC Gabon RoC	En RDC, ligne de base à établir une fois le plan achevé (programme en cours)		En RDC, travail conjoint entre le SNSF et l'AT.
Am.E.4 Superficies où les conflits d'affectation sont identifiés et résolus <i>(contribue directement à l'impact 1 et 2)</i>	Mi parcours et fin de programme	Gabon RoC		Au Gabon, Conflits d'affectation des terres résolus dans le PNAT V1 validé	Rapport Sous-com. juridique CNAT
<i>Am.E.5 Perception sur la fréquence de conflits d'affectation</i> <i>(contribue directement à l'impact 1 et 2)</i>		<i>RDC Gabon RoC</i>	<i>Pas de ligne de base</i>		<i>Enquêtes de perception (experts)</i>
Am.E.6 Existence et mise en application d'une politique foncière équitable- y compris en ce qui concerne les questions de genre et des personnes vulnérables et les communautés locales et peuples autochtones (PA)- et	Annuelle	RoC	En RDC, absence RoC : Articles 31 et 32 de la loi 05 du 25 février 2011 portant promotion et protection des droits PA	Roc (2023): texte réglementaire spécifique adopté et mis en œuvre . Mécanisme de recours et de résolution des	<i>Mise en application : Enquêtes de perception (experts)</i>

assurant la gestion durable et non-conflictuelle des terres et la clarification des droits fonciers en vue de limiter la conversion des terres forestières <i>(contribue directement à l'impact 1 et 2)</i>				conflits fonciers en place et opérationnel	
Produit : la gouvernance permet l'élaboration participative de plans de développement à différents échelons basés sur des cartographies précises					
Am.P.1 Pourcentage et nombre total d'entités territoriales disposant d'un comité de développement formé <i>(contribue indirectement à l'impact 1 et 2)</i>	Annuelle		En RDC, 0 au début des programmes		En RDC, les PIREDD
Am.P.2 Nombre de schémas et de plans participatifs qui programment / mettent en œuvre une vision durable à moyen et long terme pour l'usage des ressources naturelles <i>(contribue indirectement à l'impact 1 et 2)</i>	Annuelle		En RDC, 0 au début des programmes		En RDC, les PIREDD
Am.P.3 Nombre de plans qui prennent en compte la	Annuelle		En RDC, 0 au début des programmes		En RDC, les PIREDD

stabilisation du couvert végétal <i>(contribue directement à l'impact 1)</i>					
Am.P.4 Superficies et pourcentage sous plans de développement par type d'entité territoriale <i>(contribue directement à l'impact 1)</i>	Annuelle		En RDC, 0 au début des programmes		En RDC, les PIREDD
Am.P.5 Nombre de plans faisant l'objet d'un contrat de mise en œuvre (ou respecté) <i>(contribue directement à l'impact 1)</i>	Annuelle		En RDC, 0 au début des programmes		En RDC, les PIREDD
Am.P.6 Nombre, superficie et points GIS de terroirs villageois cartographiés de manière participative <i>(contribue directement à l'impact 1 et 2)</i>	Annuelle	RDC Gabon	En RDC, 0 au début des programmes Au Gabon, Aucune carte villageoise participative géoréférencée dans la base de données du PNAT	Au Gabon, 750 et/ou 29% des villages cartographiés	En RDC, les PIREDD Au Gabon, AGEOS via le PNAT et rapport du programme
Effet 6 : La pression démographique sur les forêts diminue					
D.E.1 Nombre d'enfants par femme (désagrégé par zones d'intervention)	Fin de programme	RDC	En RDC, 6.3 enfants par femme en 2018		Programme PF

<i>(contribue directement à l'impact 1 et indirectement à l'impact 2)</i>					
D.E.2 Pourcentage de femmes mariées ou en couple de 14 à 49 ans qui utilisent une méthode de contraception moderne <i>(contribue indirectement à l'impact 1 et 2)</i>	Mi-parcours et final	RDC	En RDC : Toutes les femmes = 8.1% ; Femmes en couple 7.8%		Programme PF
D.E.3. Prise de conscience sur les droits reproductifs <i>(contribue indirectement à l'impact 2)</i>	Tous les 5 ans	RDC			Enquêtes de perception (experts)
Produit : L'accès à la contraception est amélioré					
D.P.1 Quantités d'années de couple protection fournies <i>(contribue indirectement à l'impact 1 et 2)</i>	Annuelle	RDC	563, 373 (date à renseigner)		Programme PF
D.P.2 Nombres et localisation des centres de santé soutenus par les programmes	Annuelle	RDC	0 en début de programme		Programme PF

<i>(contribue directement à l'impact 2 et indirectement à l'impact 1)</i>					
Produit : la compréhension des mouvements migratoires est améliorée					
D.P.3. Nombre de personnes (par sexe) migrant des zones non-forestières aux zones forestières et vice versa <i>(contribue indirectement à l'impact 1)</i>	Une fois	RDC	En RDC les données ne sont pas quantitatives		En RDC, Seul le PIREDD P.O l'a prévu
Effet 7 : La gouvernance du processus est effective, multi sectorielle et multi acteurs					
G.E.1. Qualité de la représentation et participation de la société civile (y compris peuples autochtones et indigènes) dans les décisions sur le plan d'investissement, ses programmes et leur suivi <i>(contribue indirectement aux impacts 1 et 2)</i>	Tous les 2 ans	Tous	En RDC, le programme PA mène régulièrement ces enquêtes auprès des populations ciblées. Non effectuée pour les non-PA. Au Gabon, la CNAT	Stabilité ou amélioration	En RDC, enquête auprès de la société civile par le GTCR-R
G.E.2 Indicateurs du plan d'investissement REDD+ intégré dans le Plan National			En RDC, 22 indicateurs du PI dans le PNSD.	En RDC, ce nombre n'a pas vocation à changer.	Bureau de coordination du Plan Gabon émergent

/ Stratégie Développement du pays (contribue indirectement aux impacts 1 et 2)					
G.E.3 Taux de prise en compte des recommandations des comités de pilotage des programmes (contribue indirectement aux impacts 1 et 2)	Annuelle		N/A	100%	Tous les programmes
G.E.4 Nombre de plaintes traitées / nombre de plaintes enregistrées par le biais des mécanismes officiels (contribue indirectement aux impacts 1 et 2)	Annuelle	RDC Gabon	En RDC, une plainte a été traitée et enregistrée depuis la création du mécanisme.	100%	RDC : Sec FONAREDD
Produit : l'accessibilité de l'information est améliorée					
G.P.1 % de programmes approuvés pour lesquels les prodocs sont accessibles en ligne (contribue indirectement aux impacts 1 et 2)	Annuelle	Tous	Pour la RDC et le Gabon, tous les pro docs sont accessibles sur le site de CAFI depuis 2016. En 2017, la RDC a lancé son site, et 8/12 des programmes y sont accessibles.	100%	RDC : Sec FONAREDD
G.P.2 Ratio (%) de site des projets opérationnels et mis à jour	Annuelle	RDC Gabon	En 2017 : N/A En 2018 :	100%	RDC : Sec FONAREDD

<i>(contribue indirectement aux impacts 1 et 2)</i>					
G.P.3 Taux de publication (sur site internet) et de transmission régulière des rapports d'activités des institutions de gouvernance <i>(contribue indirectement aux impacts 1 et 2)</i>	Annuelle	RDC Gabon	En RDC, certains rapports de COPILs de programme sont disponibles sur le site du FONAREDD	100%	RDC : Sec FONAREDD
Produit : La coordination inter-sectorielle est appuyée					
G.P.4 Nombre de réunions entre ministres tenues sur le plan d'investissement <i>(contribue indirectement aux impacts 1 et 2)</i>	Annuelle	Tous	En RDC : COPILs depuis 2016 Au Gabon, CNAT créée en 2017	En RDC, 2 fois par an Au Gabon, Réunion de la CNAT (interministérielle)	RDC : Sec FONAREDD
Produit : les risques de corruption sont évités					
G.P.5 Perception des parties prenantes sur la volonté de combattre la corruption <i>(contribue indirectement aux impacts 1 et 2)</i>	Tous les 5 ans	Tous	Non disponible	Stabilité ou amélioration	<i>Enquêtes de perception (experts)</i>

<p>G.P.6 Perception sur l'efficacité des mesures entreprises (sanctions)</p> <p><i>(contribue indirectement aux impacts 1 et 2)</i></p>	<p>Tous les 5 ans</p>	<p>Tous</p>	<p>Non disponible</p>	<p>Stabilité ou amélioration</p>	<p><i>Enquêtes de perception (experts)</i></p>
---	-----------------------	-------------	-----------------------	----------------------------------	--